

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 61 (1966)
Heft: 1-fr

Artikel: Le sauvetage des fermes anciennes dans le Jura neuchâtelois
Autor: Bodinier, C.-P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le sauvetage des fermes anciennes dans le Jura neuchâtelois

A l'époque où Le Locle et La Chaux-de-Fonds n'étaient encore que des villages, le Jura neuchâtelois était couvert de fermes cossues, bâties selon une tradition ancestrale: murs de pierres épais, toits bas à larges pans, façades dissymétriques et percées de petites fenêtres en quadrilatères, et où se marquait déjà un évident souci de beauté architecturale. Au début du XVIIe siècle, et plus particulièrement pendant la guerre de Trente ans qui fut pour la région un temps de prospérité, la construction rurale connut une période faste qui devait rester unique dans son histoire. Et ce fut une floraison de décosations dont la richesse étonne dans ces paysages austères: linteaux sculptés et gravés, meneaux, cartouches armoriés, frontons élégants, accolades et festons, fenêtres taillées en biseau, dans un style Renaissance tardif, ou parfois déjà baroque, avec des bandeaux à hauteur d'étage et des porches à voûte surbaissée. L'intérieur, avec sa cheminée en pierres de taille et ses belles boiseries ornées d'inscriptions, ne le cédait en rien à l'extérieur.

C'est ainsi que la région de La Chaux-de-Fonds, comme d'ailleurs l'Erguel voisin, possède un des plus riches patrimoines architecturaux de tout le Jura.

Ces fermes, dont Rousseau a fait entrer pour la première fois les habitants dans la littérature, par sa description quelque peu idéalisée du bonheur préservé par la simplicité des mœurs, connaissent en ce siècle un destin lamentable. Ainsi que l'a noté M. André Tissot, directeur du Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds, dans une série d'articles donnés à *L'Impartial* pour éveiller l'attention du public sur ce patrimoine à l'abandon, Jean-Jacques ne se doutait pas qu'un jour ces bons Montagnons, si doués pour la petite mécanique, deviendraient des citadins voués à l'industrie, fondièrement acquis à l'idée du progrès technique, et tournés exclusivement vers l'avenir. «Comment s'étonner dès lors que les fermes de leur pays leur apparaissent comme les épaves d'un temps révolu avec lequel ils ne se sentent ni liens, ni parenté, ou bien comme des objets à peine dignes de prendre place dans le folklore?» Nombre de ceux qui sont restés agriculteurs sont leurs alliés: «Ils ont l'excuse de n'avoir pas choisi leur demeure, d'avoir été obligés non seulement d'y vivre, mais d'y travailler dans des conditions défavorables: la plupart de nos anciennes fermes jurassiennes sont trop petites, inconfortables, mal commodes; les syndicats agricoles tiennent à disposition de leurs membres des plans standard modernes, directement importés de Suisse alémanique.»

Les vieilles fermes sont donc trop souvent abandonnées ou fâcheusement transformées. Le «creux de la vague», à cet égard, pourrait bien se situer il y a une douzaine d'années, quand la magnifique ferme dite du Couvent (pourtant classée!) fut, dans l'indifférence générale, partiellement démolie, mutilée, et reconstituée de façon à devenir absolument méconnaissable. Elle datait vraisemblablement du XVIe siècle, et possédait la seule fenêtre à meneaux croisés subsistant dans la région.

Depuis lors, une prise de conscience s'est manifestée dans l'opinion publique comme dans les sphères de l'Etat – et le «Heimatschutz» n'y est certes pas étranger. On sait beaucoup mieux aujourd'hui faire la juste part de ce qui doit être, bon gré mal gré, sacrifié aux nécessités économiques, et de ce qui doit être «sauvé à tout prix».

Il y a deux ans, le cri d'alarme de M. Tissot est parvenu à susciter un concours de bonnes volontés, concrétisé dans l'Association pour la sauvegarde



L'ancienne ferme dite du Couvent, sur le coteau qui domine l'entrée sud-est de La Chaux-de-Fonds, avait été classée...

du patrimoine artistique des Montagnes neuchâteloises (ASPM), qui a déjà quelques heureuses interventions à son actif:

Elle a obtenu de la Commune l'interdiction de démolir une ancienne ferme abandonnée, dite «Eplatures grises 5», récemment acquise par une entreprise zuricoise qui l'a achetée avec le terrain environnant et se propose de construire à cet emplacement (des pourparlers sont en cours, à l'heure où nous écrivons, pour un échange ou une cession de terrains). Ce vénérable bâtiment, dont une équipe de volontaires a provisoirement réparé le toit pour l'hiver 64/65, porte la date de 1612, gravée dans un linteau à festons du rez-de-chaussée. On y trouve le seul mascaron et (à l'intérieur, sur un pilier de style cistercien) la seule inscription latine (CHRE, SERVA NOS) connus dans la région. Il s'agira ultérieurement de restaurer l'édifice et de lui trouver une affectation qui le réintègre dans la vie moderne (maison de jeunesse, par exemple).

Dans le quartier de la Charrière, l'ASPM a obtenu des propriétaires du café des Stades le maintien de cette ancienne auberge-relais, datée de 1627, et dont la façade porte une très belle plaque de pierre avec le nom curieusement orthographié d'un ancien propriétaire: Pierre Sandouz. Le projet de nouveau restaurant sera réalisé plus loin.

Aux petites Crosettes, la «ferme des Brandt», classée par l'Etat, a été restaurée par ce dernier et par ses propriétaires. Là, l'ASPM a joué l'utile rôle de stimulant. Millésime de la façade: 1614. La restauration a démasqué à l'une des extrémités de la façade un étonnant motif sculpté: une aigle à deux têtes, dont personne n'a encore pu expliquer l'origine.



On aura peine à le croire: voici ce qu'est devenue cette même ferme du Couvent (v. page ci-contre). On n'en retrouve qu'un vestige: la partie centrale. Tout le reste a disparu.



Le café des Stades, ancienne auberge-relais, qui porte le millésime de 1627 et, en clé de voûte, les lys de France.



*Aux « Eplatures grises »:
l'affectation de ce bâti-
ment est encore incer-
taine. Une des difficultés
est qu'il est impossible
d'ajouter des fenêtres
sans défigurer le monu-
ment (celle du premier
étage à droite, déjà, est
surajoutée).*

Enfin, sur l'initiative de l'association, une fondation spéciale a été créée pour l'achat de l'ancienne ferme des Arbres (1647), au cachet très original, et son aménagement en musée paysan – ce qui ne surprendra que ceux qui ignorent que La Chaux-de-Fonds reste la plus grande commune agricole du canton!

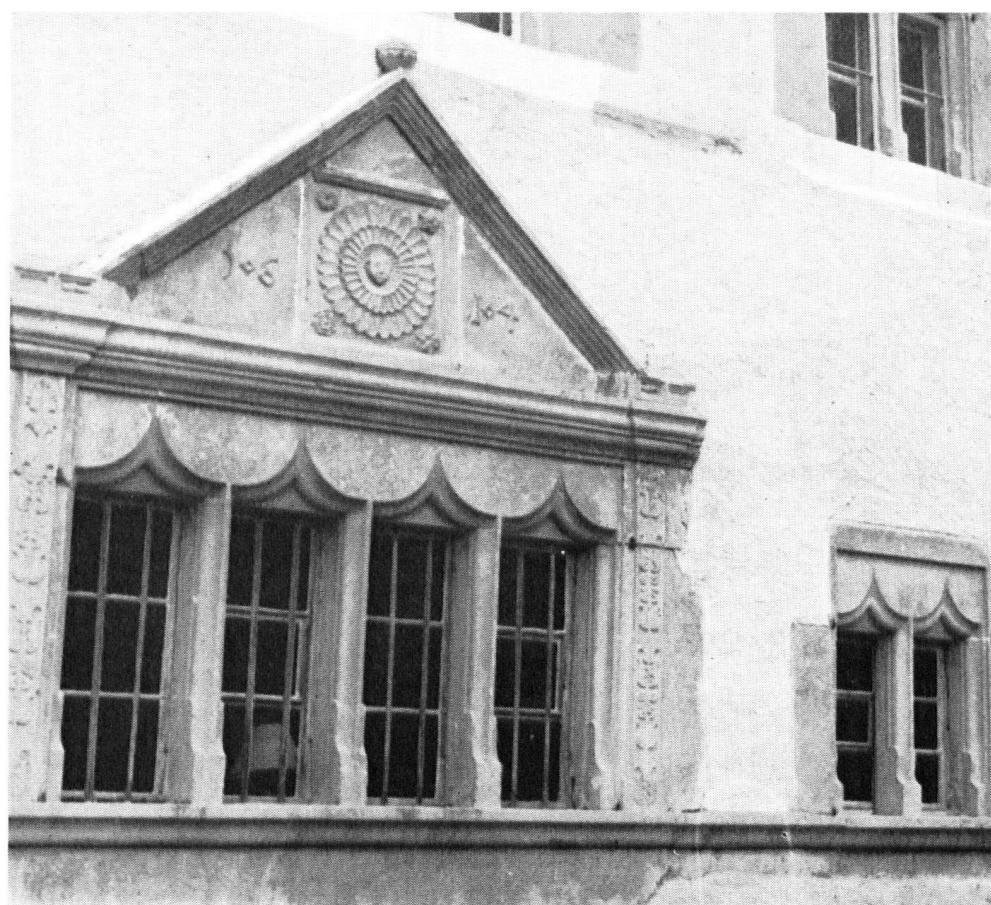
L'ASPMAM borne pour le moment son ambition aux frontières de cette commune. A ce titre, elle a entrepris de dresser l'inventaire de toutes les pierres sculptées et autres particularités intéressantes qui se trouvent sur ce territoire. La tâche est grande!

Une remarquable initiative doit encore être signalée: celle qu'a prise au printemps 1964 un instituteur de Neuchâtel, M. Pierre von Allmen, pour sauver une ferme abandonnée datant de 1684 et sise au Grand Cachot, près de La Chaux-du-Milieu. Au début, les paysans d'alentour souriaient de cette lubie de citadin, pour eux impossible à réaliser... Mais l'auteur de ce projet est parvenu à susciter l'enthousiasme de toute une jeunesse: de nombreux Zuricois, en particulier, de l'Ecole de commerce de Neuchâtel, ont consacré à ce sauvetage leurs heures libres du cours de vacances, et ce zèle communautif a gagné les environs: les enfants des fermes voisines s'y sont mis à leur tour – ce qui a eu l'effet imprévu de réconcilier des familles!

Sous l'égide d'une fondation *ad hoc*, deux appels de fonds ont déjà été lancés, auxquels ont répondu de nombreux donateurs, qui ont reçu à titre de souscripteurs l'une ou l'autre des gravures de la ferme faites bénévolement par des artistes du canton. Et, grâce au volontariat, les travaux avancent bon train chaque été. On a commencé par refaire une charpente et une



La ferme des Brandt, aux petites Crosettes.



*Détail de la façade sud.
Le fronton porte le millésime de 1614.*





M. F.-E. Sausser, de La Chaux-du-Milieu, est le dernier fabricant de bardes du canton. Le voici à l'œuvre devant sa ferme de la Croix, dont le toit, on le voit, prêche d'exemple. Il a fendu à lui seul 15 000 planches. Une entreprise spécialisée de Sumiswald a fait l'autre moitié du stock nécessaire.

couverture pour le toit, qui sera ensuite recouvert de quelque 30 000 bardes, selon la vieille tradition. Puis on a patiemment déblayé les pièces que, pendant des années, la pourriture et les débris du toit effondré avaient remplies d'un désordre indescriptible. On a ensuite remis en état les portes et les fenêtres.

La restauration complète prendra encore beaucoup de temps, mais elle en vaut la peine. On trouve à l'intérieur de jolies armoires sculptées; l'ancien établi du paysan-horloger; un poêle qui a ceci de particulier qu'il est fait de simples pierres de pâture; des joints et des chevilles de bois, comme on en voit encore dans quelques rares fermes du Haut-Jura; et, au centre, majestueuse, la cheminée monumentale à parois de bois, ayant à sa base les dimensions d'une pièce entière.

Le grenier est une véritable «cathédrale de bois», et ce vaste espace est appelé à servir de halle d'exposition: tour à tour, divers artistes (peintres, céramistes, créateurs de tapisseries, etc.) logeront dans le bâtiment rénové avec leur famille, et en auront la garde durant la période de leur exposition. Ainsi l'ancienne ferme abandonnée pourra-t-elle devenir une sorte de foyer culturel de la vallée, où, espère-t-on, l'on viendra de loin.

Relevons encore que la ferme du Cachot, comme celle des Arbres, ont bénéficié, par l'intermédiaire de la section neuchâteloise du «Heimat-schutz», de subsides de l'Ecu d'or.

Voilà donc quelques cas, intéressants et significatifs, qui témoignent d'un heureux redressement. Souhaitons qu'il y en ait encore beaucoup d'autres, car il s'agit d'un patrimoine aussi ample que menacé. C.-P. Bodinier

Page 14 en haut:
La ferme du Grand Cachot du Vent, dans l'état où ses sauveurs l'ont achetée il y a deux ans, vue du sud-ouest.

Page 14 en bas:
La même, après la première étape des travaux de restauration (façades nord et ouest).